

Sophie Maria GRANDCIRE

N^o 27
 Grandcire
 Sophie maria
 légitime

L'an mil huit cent quarante quatre, le neuvième jour du mois
 de septembre, à cinq heures du soir, par devant nous Louis
 Bellant, Maire officier de l'état civil de la commune de Mescombes
 Canton et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas
 de Calais, a comparu Charles François Grandcire, âgé de
 quarante un ans, manoeuvrier demeurant en cette commune,
 lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qui s'est déclaré
 être né de lui en son domicile au jour d'hui à quatre heures du
 matin, et de Dame Sophie Benpiette Harriot, âgée de trente un
 ans son épouse, auquel enfant il a été donné les surnoms
 de Sophie Maria. Les dites présentation et déclaration ont été
 faites en présence de Jean Baptiste Harriot, âgé de cinquante
 neuf ans, et d'Augustin Bézès, âgé de soixante un ans,
 tous deux mesagers domiciliés en cette commune, et ont
 les témoins et le comparant déclaré ne savoir signer
 de ce interpellé et nous avons signé le présent acte, après
 lecture faite.

L. Bellant